

Pierre COSQUER
Jean-Marie TANGUY
Magali COSQUER
Benoît CAPELLE
EXPERTS-COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Pascal RAMET
EXPERT-COMPTABLE

Avec la collaboration de
Cédric GOURET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

AGCNAM

2 Rue Camille GUERIN

22440 PLOUFRAGAN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31/12/2013

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons notamment effectué des contrôles de rapprochement entre les décisions d'attribution et la comptabilité générale afin de nous assurer de l'exhaustivité de l'utilisation des subventions d'exploitations reçues.

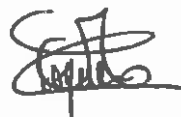
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à SAINT BRIEUC
Le 19/06/2014



Cabinet Cosquer-Tanguy
Magali Cosquer
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2013 12			Exercice N-1 31/12/2012 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	59 272	49 821	9 451	13 935	4 484	32.18	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles	1 000	283	717	842	125	14.85	
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage	13 401	13 401					
	Autres immobilisations corporelles	434 267	257 608	176 659	170 701	5 958	3.49	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence								
Autres participations	23		23	23				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts	10 053		10 053	6 339	3 714	58.59		
Autres immobilisations financières	940		940	940				
	TOTAL I	518 956	321 113	197 843	192 789	5 063	2.63	
	Comptes de liaison TOTAL II							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements	5 132		5 132	2 916	2 216	76.01	
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	CREANCES (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés	544 882	16 192	528 689	519 002	9 587	1.85	
	Autres créances	240 381		240 381	235 584	28 202	9.49	
Valeurs mobilières de placement	5 932		5 932	5 932				
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	999 807		999 807	763 955	229 933	29.87		
Charges constatées d'avance (3)	55 142		55 142	61 439	6 297	10.25		
	TOTAL III	1 551 276	16 192	1 035 084	1 524 847	210 237	12.94	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 370 232	337 305	2 032 927	1 819 697	215 300	11.85	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	848 375		699 350		149 025	21.31
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	132 585		325 818		193 233	59.31
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	346 895		193 233		153 662	79.52
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports			149 025		149 025	100.00	
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	TOTAL I	1 052 685		715 790		346 895	48.46
	Comptes de liaison						
	TOTAL II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	11 294		9 132		2 162	23.67
	Provisions pour charges	8 405		30 400		21 995	72.35
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	TOTAL III	19 699		39 532		19 833	50.17
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	10 721				10 721	
	Emprunts et dettes financières divers	92 248		122 997		30 749	25.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	209 569		209 631		90 062	30.06
	Dettes fiscales et sociales	184 254				19 948	12.14
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					78	
	Autres dettes	20 094		17 673		2 421	13.70
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	433 579		457 698		24 119	5.27
	TOTAL IV	950 543		1 052 308		101 765	10.52
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 032 927		1 817 628		215 299	11.85

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

516 964 605 624
10 721

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	1 176 590		984 683		191 906	19.49
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	1 046 786		1 070 212		23 426	2.19
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	29 023		39 111		10 088	25.79
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	54		10 765		10 711	99.50
TOTAL I	2 252 453		2 104 771		147 682	7.02
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	2 216		1 824		4 040	221.54
Autres achats et charges externes	662 265		632 769		29 497	4.66
Impôts, taxes et versements assimilés	31 082		27 678		3 403	12.30
Salaires et traitements	888 385		849 987		38 398	4.52
Charges sociales	346 448		332 648		13 801	4.15
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	48 886		46 851		2 035	4.34
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions	6 462		4 544		1 918	42.20
Pour risques et charges : dotations aux provisions	10 567		39 532		28 965	73.27
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	8 710		5 940		2 832	47.68
TOTAL II	2 060 561		1 993 153		67 408	3.03
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	251 892		111 618		140 274	54.48
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

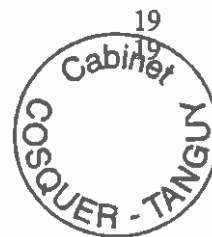
COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	14 367		12 779		1 588	12.42
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V	14 367		12 779		1 588	12.42
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	4		39		35	89.17
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI	4		39		35	89.17
1. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	14 363		12 740		1 623	12.74
2. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	266 165		175 739		90 426	51.46
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	53 159		30 800		22 359	72.99
Produits exceptionnels sur opérations en capital	490				490	
Reprises sur provisions et transferts de charges	30 400				30 400	
TOTAL VII	84 049		30 800		53 249	172.89
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	696		11 082		10 386	93.72
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	358				358	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
TOTAL VIII	1 054		11 082		10 028	90.49
3. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	82 995		19 718		63 277	320.92
Impôts sur les bénéfices (IX)	2 265		2 223		42	1.89
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	2 350 869		2 148 350		202 519	9.43
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	2 003 974		1 965 127		48 847	2.50
SOLDE INTERMEDIAIRE	346 895		193 223		153 672	79.52
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	346 895		193 223		153 672	79.52

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	13
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	13
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	13
Permanence ou changement de méthodes	13
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	14
Etat des amortissements	14
Tableau de variation des fonds associatifs	15
Etat des provisions	15
Etat des échéances des créances et des dettes	16
Evaluation des immobilisations corporelles	16
Evaluation des amortissements	16
Evaluation des créances et des dettes	16
Dépréciation des créances	17
Evaluation des valeurs mobilières de placement	17
Produits à recevoir	17
Charges à payer	17
Charges et produits constatés d'avance	17
Subventions d'équipement	17
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation des subventions	18
Rémunération des dirigeants	18
Valorisation des contributions volontaires	18
Honoraires des commissaires aux comptes	18
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	19
Droit individuel à la formation	19



NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'activité s'est poursuivie de façon satisfaisante.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Pas d'évènement particulier à mentionner

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

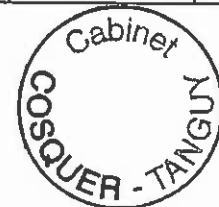
Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	62 421		8 673
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	13 401		
Installations générales agencements aménagements divers	160 640		19 412
Matériel de transport	120		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	327 226		26 473
TOTAL	501 387		45 884
Autres participations	23		
Prêts, autres immobilisations financières	7 279		7 436
TOTAL	7 302		7 436
TOTAL GENERAL	571 109		61 993

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		10 821	60 272	60 272
TOTAL		10 821	60 272	60 272
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			13 401	13 401
Installations générales agencements aménagements divers		19 154	160 897	160 897
Matériel de transport			120	120
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		80 449	273 250	273 250
TOTAL		99 603	447 668	447 668
Autres participations			23	23
Prêts, autres immobilisations financières		3 722	10 993	10 993
TOTAL		3 722	11 016	11 016
TOTAL GENERAL		114 147	518 956	518 956

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	47 643	9 317	6 856	50 104
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	13 401			13 401
Installations générales agencements aménagements divers	77 045	15 074	19 154	72 965
Matériel de transport	70	50		120
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	240 170	24 444	80 092	184 523
TOTAL	330 686	39 569	99 246	271 009
TOTAL GENERAL	378 330	48 886	106 102	321 113



ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	9 317				
Instal.générales agenc.aménag.divers	15 074				
Matériel de transport	50				
Matériel de bureau informatique mobilier	24 444				
TOTAL	39 569				
TOTAL GENERAL	48 886				

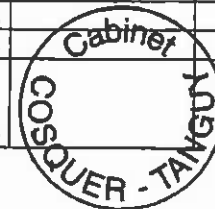
Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	699 350			149 025	848 375
Réserves :					
Report à nouveau	325 818	193 233		0	132 585
RESULTAT DE L'EXERCICE	193 233	193 233	346 895	0	346 895
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports	149 025			149 025	
Provisions réglementées					
TOTAL I	715 790		346 895	0	1 062 685

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	39 532	10 567	30 400		19 699
TOTAL	39 532	10 567	30 400		19 699

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	17 234	6 462	7 503		16 192
TOTAL	17 234	6 462	7 503		16 192
TOTAL GENERAL	56 766	17 029	37 903		35 891
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		17 029	7 503 30 400		



ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	10 053	10 053	
Autres immobilisations financières	940	940	
Clients douteux ou litigieux	16 192	16 192	
Autres créances clients	528 689	528 689	
Personnel et comptes rattachés	957	957	
Divers état et autres collectivités publiques	233 250	233 250	
Débiteurs divers	6 174	6 174	
Charges constatées d'avance	55 142	55 142	
TOTAL	851 398	851 398	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	7 436		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	3 722		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	10 721	10 721		
Emprunts et dettes financières divers	92 248	30 749	61 499	
Fournisseurs et comptes rattachés	209 569	209 569		
Personnel et comptes rattachés	80 378	80 378		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	69 997	69 997		
Impôts sur les bénéfices	2 265	2 265		
Autres impôts taxes et assimilés	31 614	31 614		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	78	78		
Autres dettes	20 094	20 094		
Produits constatés d'avance	433 579	433 579		
TOTAL	950 543	889 044	61 499	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	30 749			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	1 à 3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau pédagogique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier + mobilier pédagogique	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	77 537
Autres créances	233 907
Disponibilités	3 872
Total	315 317

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	157 332
Dettes fiscales et sociales	93 780
Autres dettes	10 972
Total	262 084

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		55 142
Total		55 142
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		433 579
Total		433 579

Subventions d'équipement

Pas de subvention d'équipement sur cet exercice.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventilation des ressources de l'association AGCNAM	
* Ressources provenant des Entreprises	241 103
* Ressources provenant des OPCA	123 762
* Ressources provenant des pouvoirs publics :	
- Formation de leurs agents	34 682
- Formation de publics spécifiques	
=> Conseil Régional	1 042 037
=> Pole Emploi	13 828
* Ressources provenant des Particuliers :	440 600
* Ressources provenant de contrats conclus avec d'autres organismes de formation	304 878
* Autres ressources (TA)	22 486
Total	2 223 376

Rémunération des dirigeants

Il n'y a pas d'information particulière à mentionner.

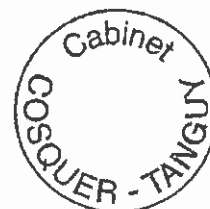
Valorisation des contributions volontaires

Les membres du Conseil d'Administration, administrateurs ou représentant, ont totalisé un nombre de 248,00 heures valorisées à 2 331 euros.

De plus, l'AGCNAM Bretagne ne paie pas de loyer pour son occupation des locaux de Ploufragan qui sont la propriété du rectorat.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes sur l'exercice 2013 figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 502 euros.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Une provision pour charges a été comptabilisée au titre de cet exercice 2013.

Indemnité de départ à la retraite

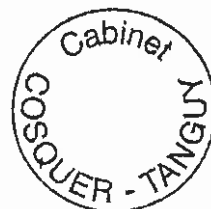
Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	2 406
50 à 54 ans	6 à 10 ans	132
40 à 49 ans	11 à 20 ans	7 557
30 à 39 ans	21 à 30 ans	1 199
moins de 30 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		11 294

Hypothèses de calculs retenues

Les paramètres techniques retenus sont les suivants :
Table de mortalité : TG 05 - Taux d'actualisation : 2,62%
Méthode de calcul : Retrospective Prorata Temporis
L'initiative du départ est à la demande du salarié.

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2013, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 1 210 heures.



Pierre COSQUER
Jean-Marie TANGUY
Magali COSQUER
Benoît CAPELLE
EXPERTS-COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Pascal RAMET
EXPERT-COMPTABLE

Avec la collaboration de
Cédric GOURET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

AGCNAM

2 Rue Camille GUERIN

22440 PLOUFRAGAN

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Pierre COSQUER
Jean-Marie TANGUY
Magali COSQUER
Benoît CAPELLE
EXPERTS-COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Pascal RAMET
EXPERT-COMPTABLE

Avec la collaboration de
Cédric GOURET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

AGCNAM

2 Rue Camille GUERIN

22440 PLOUFRAGAN

RAPPORT SPECIAL

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos au 31/12/2013

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées soumis aux dispositions de l'article L612-5 du Code de commerce.

Il nous appartient, sur la base des informations qui nous ont été données, de vous communiquer les caractéristiques et les modalités essentielles de ces conventions, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

6, rue des clôtures - BP 40009 - 22099 SAINT-BRIEUC Cedex 9
Tél. 02 96 78 10 24 - Télécopie : 02 96 94 76 73 - E-mail : secretariat@cosquer-tanguy.fr

Société à responsabilité limitée au capital de 800 000 € - SIRET : 440 828 192 0001 - APE : 6920 Z
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région BRETAGNE
Société de Commissaires aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de RENNES



Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Conventions passées au cours de l'exercice

En application de l'article R 612-7 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L 612-5 du Code de Commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

A – Convention conclue avec le CNAM

Personne concernée : Le CNAM est membre de votre Conseil d'administration

1 – Convention pour les actions de formation à distance

Nature et Objet : Le CNAM a développé un service de téléformation permettant de suivre à distance certaines unités d'enseignement. Votre association fait bénéficier certains de ses auditeurs de ce service selon une convention renouvelée le 28 Juin 2013

Modalités : Le montant facturé par le CNAM au titre de l'exercice 2013 pour cette prestation s'élève à 30 320 €

B – Convention conclue avec le Conseil régional de Bretagne

Personne concernée : Le Conseil Régional de Bretagne est membre de votre Conseil d'administration

1 – Subvention d'exploitation

Nature et Objet : Le Conseil Régional de Bretagne a accordé à votre association une subvention d'exploitation au titre de la consolidation de son offre de formation auprès des salariés et des demandeurs d'emplois pour l'année 2013.

Modalités : Le montant accordé au titre de l'exercice 2013 s'élève à 933 000 €

C – Convention conclue avec l'IUT de Rennes I

Personne concernée : L'Université de Rennes I représentée par Mr CATHELIN, est membre de votre Conseil d'administration. L'IUT de Rennes I dépend directement de l'Université de Rennes I.

1 – Location salles de cours

Nature et Objet : L'IUT de RENNES I refacture à votre association des salles de cours après décompte définitif de l'occupation des salles selon une convention signée annuellement.

Modalités : Le montant facturé au titre de l'exercice 2013 s'élève à 5 481 €

2- Location salles de bureaux

- Nature et Objet : L'IUT de RENNES refacture la location des bureaux selon une convention signée annuellement.
- Modalités : Le montant facturé au titre de l'exercice 2013 s'élève à 4 700 € ainsi que 3 188 € de frais d'affranchissement

3- Gardiennage des locaux

- Nature et Objet : L'IUT de RENNES refacture à votre association une participation aux frais de gardiennage des locaux au prorata du décompte horaire effectué pour le compte de l'AGCNAM selon une convention signée annuellement.
- Modalités : Le montant facturé au titre de l'exercice 2013 s'élève à 2 530 €

4- Réalisation de travaux

- Nature et Objet : L'IUT de RENNES a signé avec votre association une convention dans le cadre des travaux de rénovation des locaux de l'IUT de Rennes. Cette convention prévoit une prise en charge par votre association d'une partie de ces travaux.
- Modalités : Le montant facturé au titre de l'exercice 2013 s'élève à 12 913 € et ont été comptabilisés en investissements en agencements divers

Fait à SAINT-BRIEUC, le 19 Juin 2014

Cabinet Cosquer-Tanguy
Magali Cosquer
Commissaire aux Comptes



Pierre COSQUER
Jean-Marie TANGUY
Magali COSQUER
Benoît CAPELLE
EXPERTS-COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Pascal RAMET
EXPERT-COMPTABLE

Avec la collaboration de
Cédric GOURET
COMMISSAIRE AUX COMPTES

AGCNAM

2, rue Camille GUERIN

22440 PLOUFRAGAN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES IRREGULARITES SIGNALEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 4 Juillet 2014
Exercice clos le 31/12/2013**

Aux adhérents,

En application de l'article L823-12 du code de commerce, nous portons à votre connaissance les irrégularités suivantes :

- Votre association est en infraction avec l'article 11-2 paragraphe B de ses statuts. Cet article prévoit que l'assemblée générale se réunisse au moins une fois par an et dans les six mois de la clôture de chaque exercice. Votre assemblée se tenant le 4 Juillet, il y a plus de six mois entre la date de clôture et la réunion de l'Assemblée Générale.
- La procédure de collecte des recettes liées aux formations des auditeurs ne respecte pas l'article L 6353-6 du Code du Travail.

Fait à ST BRIEUC, le 19 juin 2014
Pour la SARL Cabinet COSQUER-TANGUY



Magali COSQUER
Commissaire aux Comptes associée

6, rue des clôtures - BP 40009 - 22099 SAINT-BRIEUC Cedex 9
Tél. 02 96 78 10 24 - Télécopie : 02 96 94 76 73 - E-mail : secretariat@cosquer-tanguy.fr